



p.9

Focus : le commerce



p.20

Lecture Académie



p.21

Parcoursup

DOSSIER DU MOIS

RÉALISATIONS 2018



BONNE ANNÉE ET
MEILLEURS VOEUX
À TOUS LES NOCÉENS



3 ÉDITO DU MAIRE

4 DOSSIER DU MOIS
RÉALISATIONS 20189 FOCUS
LE COMMERCE

10 LA VIE NOCÉENNE

10 FIBRE : LA VILLE RACCORDÉE
À 80%TRAVAUX AU CIMETIÈRE
MUNICIPAL11 UNE GRANDE MOBILISATION
POUR LE TÉLÉTHON

12 TÉLÉTHON SUITE

LES NOCÉENS SOLIDAIRES
BOUCHONS D'AMOUR13 COLLÈGE : 1^{ER} CARREFOUR DES
MÉTIERES ET DE L'ORIENTATION
AU COLLÈGE JEAN MOULIN

14 LA JOURNÉE LITTÉRAIRE

UNE CONFÉRENCE QUI
RÉCHAUFFE ! PAR ANDRÉ
PÉLISSIER15 RAPPEL H QUALITY-LA 7^{ÈME} ÉDITION33^{ÈME} AUDITION DE L'ÉCOLE DE
MUSIQUE MUNICIPALE16 LE NOËL AVEC LES ENFANTS
À LA MCJ/CMA17 LES COMMERÇANTS DE NEULLY-
PLAISANCE ONT FÊTÉ NOËL !

18 SORTIR À NEULLY-PLAISANCE

18 MCJ : SOUTIEN À LA
PARENTALITÉRENCONTRE : «VOS ADOS ET
VOUS»19 LES PROJETS DU CENTRE
MUNICIPAL DE L'ENFANCE
SOUVENIRS DE SÉJOURS À SIXT

20 LECTURE ACADEMIE SAISON 3

21 «PARCOURSUP» : LA VILLE
ACCOMPAGNE LES FUTURS
BACHELIERS

TROP PLEIN DE SONS

22 CONFÉRENCE : LES MYSTÈRES
DE LA BASILIQUE DE SAINT-
DENIS EN PARTIE DÉVOILÉSLES PARENTS VIENNENT DE MARS,
LES ENFANTS... DU MC DO!

23 SPORT À NEULLY-PLAISANCE

23 LE NPKC UN ENSEIGNEMENT
UNIQUE QUI S'ADRESSE À TOUS !

24 COMMERÇANTS

26 JEUX/ÉTAT CIVIL

27 COURRIER DES NOCÉENS

28 VIE MUNICIPALE

28 RECENSEMENT DE LA
POPULATIONCÉRÉMONIES :
DE LA «BATAILLE DU PLATEAU
D'AVRON» ET «HOMMAGE AUX
MORTS D'AFRIQUE DU NORD»

29 BLOC NOTES

31 TRIBUNES POLITIQUES



CINÉ-MA DIFFÉRENCE



Les séances Ciné-ma différence "cru 2019" débutent le **samedi 2 février**, avec une comédie française "**Le Gendre de ma vie**", dans laquelle vous retrouverez Kad Merad, Pauline Etienne, Julie Gayet...

Une comédie pétillante et rafraîchissante à ne pas manquer !

Rendez-vous samedi 2 février à 14h à "La Fauvette".

Tout public - 1h40 - Tarif unique : 3€
Séances en VFSTSME et AD et amplification.

Plus d'informations sur :
www.mairie-neullyplaisance.com ou
auprès du cinéma municipal (01 43 00 11 38)

LES GRANDS RENDEZ-VOUS À VENIR

JANVIER 2019

Samedi 26 janvier

A partir de 15h30 : concours H Quality, salle des Fêtes

A 16h30 : comité de lecture, Bibliothèque Guy de Maupassant

Dimanche 27 janvier

A partir de 16h : concours H Quality, salle des Fêtes

FÉVRIER

Mardi 5 février

De 14h à 19h : don du sang, salle des Fêtes

Mercredi 6 février

A partir de 16h : club des 4/6 ans, Bibliothèque Guy de Maupassant

Samedi 9 février

A partir de 10h : bébés lecteurs 0/3 ans, Bibliothèque Guy de Maupassant

A 16h30 : heure du conte, Bibliothèque Guy de Maupassant

A 20h30 : pièce de théâtre «Les parents viennent de Mars, les enfants... du McDo 2», salle des Fêtes

Vendredi 15 février

A 20h : Séance de légende spéciale Saint Valentin «Pandora», cinéma La Fauvette

Samedi 16 février

De 10h à 11h30 : atelier d'écriture 8/12 ans, Bibliothèque Guy de Maupassant

A 16h30 : comité de lecture, Bibliothèque Guy de Maupassant

Mardi 19 février

Journée : banquet des Anciens, salle des Fêtes

Mercredi 20 février

Journée : banquet des Anciens, salle des Fêtes

Jeudi 21 février

Journée : banquet des Anciens, salle des Fêtes

Neully-Plaisance Échos
Le Mensuel des Nocéens
Hôtel de Ville
6, rue du Général de Gaulle
93360 Neully-Plaisance
01 43 00 96 16
Directeur de la publication :
Christian Demuynck

Collaboration :
J.P. Favier, M. Fernandes
J. Beaudenit, F. Rola,
E. Blondel, Ph. Julliard,
Ph. Aubry.
Crédits photographiques :
Mairie de Neully-Plaisance,
Fotoia. Photos non-contractuelles.

PAO GRAVURE
IMPRESSION :
La Station Graphique
Z.I. les Richardets
14/16, rue du Ballon
93165 Noisy-le-Grand Cedex
Tél : 01 48 15 58 10
Imprimé sur papier recyclé.





«UN ENFANT NÉ LORS DE LA DERNIÈRE AUGMENTATION D'IMPÔTS SERAIT AUJOURD'HUI AU COLLÈGE !»

L'année 2019 occupe désormais la place qui lui était promise, remplaçant une année qui aura été difficile pour notre pays, avec comme ultime soubresaut, mêlant crise sociale et quasi institutionnelle, la "révolte des gilets jaunes".

Chaque année nouvelle ouvre, selon l'expression, le "champ des possibles".

Elle fournit l'occasion de maintenir les bonnes choses et d'améliorer ou de modifier ce qui ne va pas !

Pour notre ville, l'équipe municipale et moi-même nous employons à transformer cet espoir en l'avenir, pour qu'il ne soit pas incantatoire, en actions quotidiennes au service de tous les Nocéens.

A ce propos, cette année sera comme les précédentes, riche de projets, de réalisations et de manifestations et cela, malgré un maintien du désengagement financier de l'Etat vis-à-vis des Collectivités locales. Pourtant, une fois encore et pour la 13^{ème} année consécutive, il n'y aura pas d'augmentation d'impôts à Neuilly-Plaisance.

Rendons-nous compte : un bébé né l'année de la dernière augmentation à Neuilly-Plaisance, serait aujourd'hui au collège !

Cette "Exception nocéenne" passe par un travail rigoureux et sans concession sur le Budget communal et par la traque de la moindre dépense inutile.

Il n'y aura pas davantage d'augmentation de tarifs des services en 2019, ceux-ci demeurant parmi les plus bas du département. Certains sont même "les" plus bas car ils sont entièrement gratuits : stationnement, bibliothèque municipale pour les mineurs et les étudiants, Espace Kids et service voiturier...

Et s'il est un seul effet positif de ce désengagement de l'Etat, c'est qu'il est un révélateur de la bonne gestion d'une équipe municipale, celle consistant à faire toujours autant avec toujours moins !

Mais l'actualité est au "Grand Débat National" qui a débuté le 15 janvier.

Neuilly-Plaisance prendra donc toute sa part dans cette consultation à l'occasion de laquelle les maires redeviennent les interlocuteurs privilégiés du gouvernement qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être !

En effet, seuls ces derniers possèdent cette fonction de relais entre l'Etat et les citoyens et ce lien de proximité avec leurs administrés.

A cet égard, la suppression du cumul des mandats maires/parlementaires, décidée avant la prise de fonctions de l'actuel Président, si elle peut apparaître opportune de prime abord, constitue en réalité une fausse bonne idée.

En effet les parlementaires, sans mandats locaux, sont désormais "hors sol" comme totalement déconnectés des réalités locales, approuvant par la loi des mesures dont ils n'ont plus l'occasion d'évaluer les effets néfastes sur le terrain !

Quant aux Maires, ils ne parviennent plus à interpellier les ministres concernés comme en attestent les nombreux courriers que j'ai adressés à différents membres du Gouvernement et restés sans réponse...

Résultat : les seuls interlocuteurs du Gouvernement pour connaître les réalités locales, sont les journalistes et les réseaux sociaux !

Dans un souci de liberté d'expression démocratique, j'ai décidé de mettre à la disposition des Nocéens quatre cahiers de doléances en mairie, concernant les quatre thèmes fixés par le gouvernement à savoir la Fiscalité et les dépenses publiques, la Démocratie et la Citoyenneté, l'Organisation de l'Etat et des Services publics et la Transition écologique.

Par ailleurs, en fonction des disponibilités, des salles municipales pourront être proposées à celles et ceux qui souhaitent organiser des débats.

Pour ce qui est du reste du dispositif et à l'heure de la rédaction de ce texte, c'est le flou artistique qui prévaut.

En effet, qui pour encadrer les différents intervenants ? Quels "garants" pour certifier de la fiabilité des résultats obtenus et de leur transmission ? Comment fonctionnera la Plateforme numérique nationale ? Les villes seront-elles dédommagées des dépenses engagées pour l'organisation de ce débat ?

De toute évidence, cette consultation, mise en place dans l'urgence, souffre d'impréparation et j'attends, sans a priori, mais avec vigilance, la portée réelle des résultats obtenus et leur mise en application concrète.

Je vous souhaite, avec l'équipe municipale, une excellente année 2019 !

Puisse celle-ci apporter le meilleur à chacun d'entre vous ainsi qu'aux personnes qui vous sont chères.

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK

LES RÉALISATIONS EN 2018

L'« **Exception nocéenne** » est, de prime abord, géographique grâce au plateau d'Avron et aux Bords de Marne. Mais elle s'exprime également à travers des réalisations concrètes du Maire et de l'équipe municipale, mesurables par tous les Nocéens. Et ceci, nous le savons, en dépit d'un désengagement financier de l'Etat, massif et continu vis-à-vis des Collectivités territoriales.

Pour pouvoir y faire face, beaucoup de villes augmentent leurs impôts. Certaines y renoncent une année ou deux, pour mieux le faire les années suivantes.

Résister à cette solution de facilité relève d'une véritable volonté politique du Maire et de l'Equipe municipale au bénéfice de tous les Nocéens !

A Neuilly-Plaisance, en effet, cela fait des années qu'il n'y a pas eu de hausse d'impôts, à tel point que le petit Nocéen né l'année de la dernière augmentation est désormais au collège !

Dans ce contexte notamment, voici les réalisations les plus significatives de 2018.

MIEUX VIVRE À NEUILLY-PLAISANCE

Tout a été fait pour offrir aux Nocéens les meilleurs services de proximité, **sans augmentation des tarifs, ni des taux d'imposition municipaux pour la 12^{ème} année consécutive !**

Et cela grâce à la prise de mesures drastiques : évaluation de la moindre dépense, gestion rigoureuse de l'effectif du personnel, mutualisation des services, dématérialisation des procédures ...

Il convient de le répéter car cette non-augmentation d'impôts, « à force d'être la règle, devient habituelle; à force d'être habituelle, pourrait devenir banale; à force d'être banale, finirait par paraître normale et à

force de paraître normale ; pourrait passer inaperçue » !

Une réforme nationale du stationnement payant est entrée en vigueur le 1^{er} janvier.

A cette occasion plusieurs villes sont passées du stationnement gratuit au stationnement payant ou ont augmenté leurs tarifs.

A Neuilly-Plaisance, la gratuité du stationnement résidentiel est maintenue, ainsi que les zones bleues. Sans oublier le **service voiturier** des jeudis et dimanches matin, lui aussi gratuit !

Dans le cadre du **100% Plaisir**, pendant le Marché au Centre-ville, la ville a créé, en plus du Service Voiturier, l'Espace Kids, pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Ce service gratuit permet aux parents nocéens de confier leurs enfants à des agents qualifiés qui leur proposent des activités variées, le temps de faire leurs achats auprès de leurs commerçants !

Plus de qualité, plus de local, plus de produits d'origine française, au même prix !

Une nouvelle Délégation de Service Public, élaborée en partenariat avec les parents d'élèves, a été passée avec notre prestataire SODEXO afin d'améliorer encore la qualité des repas.

Désormais, les cantines scolaires, crèches, résidences pour personnes âgées, portage à domicile... distribuent au quotidien des repas composés de 20 % à 25 % de produits bio 100% d'origine France.

SANTÉ / SOLIDARITÉ



Si la Seine-Saint-Denis est considérée comme un désert médical, ce n'est pas le cas de Neuilly-Plaisance !

La ville a en effet triplé la présence des médecins généralistes au Centre Municipal de Santé : création d'un poste de médecine générale à mi-temps et recrutement de 2 médecins généralistes. Les consultations en Médecine générale sont donc désormais proposées beaucoup plus largement. Parmi ces nouveaux praticiens, deux disposent d'un Diplôme Universitaire de spécialisation en gynécologie et le troisième en médecine du sport.

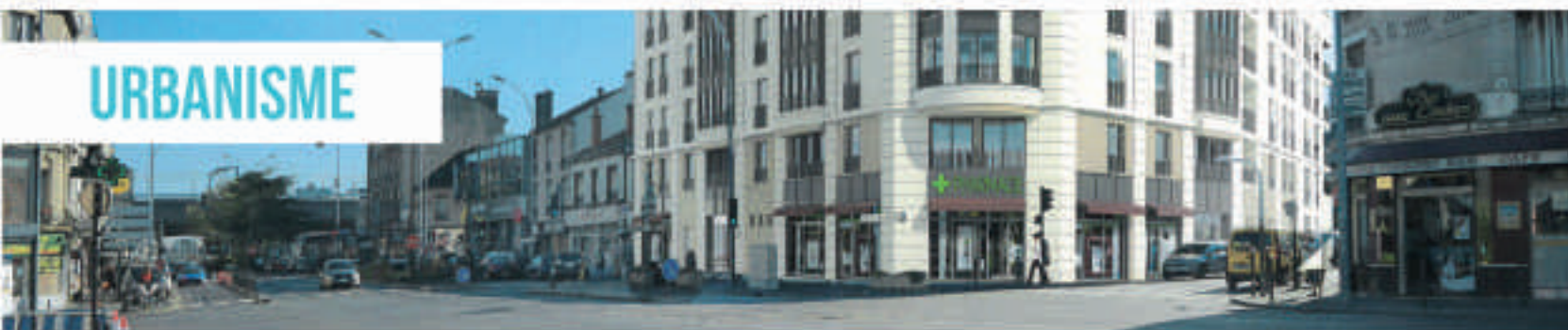
Parce qu'il s'agit d'une cause d'intérêt général, la Mairie de Neuilly-Plaisance a décidé de soutenir **Mamadou SAKHO** et son **association AMSAK**, dans leur campagne de sensibilisation au don de moelle osseuse. Une grande réunion publique a été organisée en mars, en sa présence.

Comment devenir donneur ? Comment s'effectue le don ? Qui en a besoin ? Telles étaient les questions auxquelles cette manifestation a permis de répondre grâce à la présence de professionnels du secteur médical et de celle d'un donneur et d'un receveur qui ont pu faire part de leurs expériences.



La ville soutient Mamadou SAKHO et son association en faveur du don de moelle osseuse.

URBANISME



Engagement prochain d'une première tranche de travaux sur les abords de l'ex RN34 grâce à la vente d'une propriété communale sise 4 ter Bd Gallieni : réalisation d'un immeuble collectif d'habitations.

En octobre a eu lieu **la pose de la 1^{ère} pierre d'une résidence sociale au 147 av. Foch**, sur le site des anciens ateliers municipaux. Le programme qui sera achevé en juillet 2020 comprendra 217 unités de qualité dont 132 logements étudiants et 85 logements sociaux, accessibles en décembre 2019.

SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS



Même si les problèmes d'insécurité sont moins présents à Neuilly-Plaisance que d'autres communes du département, Christian DEMUYNCK a réuni le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance en avril, afin de coordonner l'action de tous les partenaires publics et privés mobilisés pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique. Étaient notamment présents : le Sous-préfet du Raincy; la Procureure de la République de Bobigny ; le Commissaire de Police ; l'Inspecteur Académique; le Principal du Collège Jean Moulin, des représentants des commerçants et les élus !

Avec la crue de la Marne et l'épisode neigeux qui lui a immédiatement succédé, les Services de la ville furent sur tous les fronts en 2018 !

Pour les inondations, une astreinte exceptionnelle a été créée pour veiller au bon fonctionnement des pompes anticrues ainsi que pour assurer une surveillance continue du niveau des eaux.

Concernant la neige, 140 tonnes de sel et de sable ont été utilisées et plus de 30 agents ont été mobilisés pour assurer des opérations de déneigement sur les axes principaux de circulation et devant les services accueillant du public.



Les services Techniques au travail

BÉNÉVOLAT



La « Belle de Neuilly-Plaisance » : du plateau d'Avron à l'Elysée.

Cette année a vu la 2^{ème} édition de cet événement agricole lancé par Christian DEMUYNCK, en 2014. Ce projet a été réalisé au plateau d'Avron en plusieurs étapes : labour en avril, plantation en mai et récolte et vente en septembre.

Puis notre « patate » a franchi les grilles de l'Elysée pour y être préparée par le Chef Guillaume GOMEZ et servie, « façon paille », à l'occasion de la venue de Donald TRUMP et de son épouse aux cérémonies du Centenaire de l'Armistice de 1918.

Les artisans de cette magnifique réalisation : le "Club des Petits Planteurs", les membres du "Potager à partager" et plus de 250 Nocéens !



Guillaume GOMEZ, Chef de l'Elysée

EMPLOI / JEUNESSE



Réhabilitation du CMA :

Afin de pouvoir prendre en compte de manière satisfaisante la hausse des effectifs du Centre de Loisirs élémentaire Herriot, les travaux de transformation du CMA ont été réalisés afin de les transformer en annexe du Centre de Loisirs Herriot.

Un partenariat fructueux avec des entreprises du secteur.

Un Hypermarché de Neuilly-sur-Marne a recruté six jeunes Nocéens en CDI suite à une prise de contact de la Mairie avec le Directeur de l'Établissement. Neuf autres embauches sont prévues à court terme, ainsi que des postes offerts en CDD à l'occasion des fêtes de fin d'année.

PETITE ENFANCE



Une harmonisation et une optimisation des modalités d'accueil de la Petite enfance :

La politique menée par la Ville dans le domaine de La Petite enfance a permis d'accroître la capacité d'accueil de ses structures.

Celles-ci ont ainsi été réorganisées afin d'offrir de nouveaux services aux parents, notamment en insertion professionnelle et de proposer une harmonisation du pôle "Petite Enfance" : Crèches évoluant vers des structures de Multi-Accueils; mise en place d'unités de vie en "Petites familles"; transformation de places Halte-crèche (notamment pour accueillir des enfants en situation de handicap), en places Halte-Jeux; Création d'un Relais d'Assistantes Maternelles en 2019.

CULTURE



Neuilly-Plaisance a pris toute sa part à l'Hommage national rendu à l'occasion de la commémoration du Centenaire de 1914-1918, à travers une série de manifestations :

- Une grande exposition « l'Armistice de la guerre 14-18, 100 ans après », à l'Espace Plaisance, conçue et réalisée par le Conseil des Aînés avec l'aide de Nocéens qui ont prêté photos, ouvrages et objets.
- Le cinéma « la Fauvette » a organisé une programmation spéciale dédiée à la Grande Guerre, avec la présence de conférenciers.

Plusieurs projections de films inédits ont eu lieu au cinéma municipal « La Fauvette » : « Winter War », « Cold ground » avec la présence du réalisateur et de comédiens.

DÉMATÉRIALISATION

Les services municipaux sont entrés dans l'ère de la Dématérialisation avec le dispositif « **Neully-Plaisance en ligne** »



Désormais, les Nocéens n'ont plus besoin de se déplacer. Ils ont pu gagner du temps en s'inscrivant en ligne aux différents services, à la rentrée : Ecole de Musique, Foyer de l'Amitié, MCJ, CMASC, CME, Affaires scolaires, Crèches...

Il est désormais possible, également, de consulter et régler ses factures en ligne en fonction des services souscrits. Toutes les démarches peuvent s'effectuer 24h/24, 7j/7.



PROPRETÉ

Un drôle de «Loustic»

La ville s'est dotée d'un engin innovant pour la propreté urbaine : le "Loustic". Celui-ci permet de nettoyer 20 kilomètres de voirie par jour contre 8 pour un agent à pied.

Cet outil permet d'améliorer les conditions de travail des agents municipaux et d'offrir un meilleur service aux Nocéens, tout en préservant l'environnement.

Avec cette acquisition, la ville poursuit l'équipement de sa flotte en véhicules électriques.



Le «Loustic»

LE COMMERCE

Préserver la diversité et promouvoir le développement de l'activité commerciale et artisanale sont les objectifs auxquels s'attache jour après jour l'équipe municipale. En effet, la qualité du cadre de vie, qui constitue l'ADN de Neuilly-Plaisance, passe par des commerces de proximité et un marché attractifs et dynamiques.

La politique municipale en matière commerciale s'organise autour de plusieurs axes :

- **la préemption des locaux commerciaux.** Depuis 2008 la ville a instauré un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité afin de pouvoir exercer un droit de préemption. Les espaces préemptés sont ensuite rétrocédés par la commune à des commerces de qualité après un appel à candidature doté d'un cahier des charges strict. C'est grâce à une procédure de ce type que sera ouverte début 2019 une crêperie traditionnelle au 40 avenue du Maréchal Foch en remplacement d'un établissement de restauration rapide.

- **des services incitatifs gratuits.** Le plus emblématique de ces services est sans conteste le voiturier mis en place depuis 2010 devant la Mairie tous les jeudis et dimanches de 9h à 13h. Tout récemment est venu s'ajouter l'Espace Kids, service de garderie pour les enfants (de 3 à 12 ans) ouvert sur le marché tous les dimanches de 9h30 à 12h30. Cet espace a pour but de permettre aux parents de faire leurs courses en toute sérénité, sans avoir à se presser.

L'Espace Kids est une composante de l'opération 100% plaisir qui propose également (en fonction des conditions météo) un espace avec des jeux géants gratuits (avenue Foch) et des animations régulières. Rappelons enfin qu'une navette

municipale est à la disposition des Nocéens du lundi au vendredi et le dimanche matin (réservation au 01 43 00 96 16) pour leur permettre de se rendre au centre-ville.

- **le stationnement.** A Neuilly-Plaisance, contrairement à nombre d'autres communes, celui-ci reste gratuit au centre-ville avec des zones bleues et des arrêts minutes.

- **la valorisation des locaux vacants.** C'est dans ce cadre que s'inscrit l'ouverture récente d'une boutique éphémère au 17 rue du Général de Gaulle. Tous les week-ends de décembre, elle a proposé des produits et objets de qualité liés au bien-être, des bijoux fantaisie et des accessoires de mode.

- **des interlocuteurs dédiés** à l'écoute des commerçants (voir encadré ci-dessous). **Christian DEMUYNCK** réunit également plusieurs fois par an les commerçants afin d'échanger avec eux sur leurs attentes et leurs problématiques. Ces interlocuteurs jouent également un rôle de facilitateur grâce à un partenariat de longue date avec Initiatives Grand Est Seine-Saint-Denis (prêts d'honneur à taux zéro), la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers. Enfin sur tous les sujets en relation avec le commerce, la municipalité travaille en étroite collaboration avec l'UCEAI+ présidée depuis peu par **M. CASES** et l'association des commerçants du marché dirigée par **M. HADJ**.

A PROPOS :

Depuis 2009, un ambassadeur du commerce

est présent à temps plein au sein des services municipaux avec pour rôle de tisser des liens de proximité, d'être à l'écoute des commerçants et d'être l'interface avec l'équipe municipale et notamment **Rahima MAZDOUR**, Maire-adjoint en charge du commerce et de l'artisanat et **Sylvie SÉNÉ-TOUCHARD**, Conseillère municipale déléguée aux relations avec les Commerçants des marchés.

Contact : Ambassadrice du commerce
contact@mairie-neuillyplaisance.com

PORTRAIT : FRANÇOIS CASES, NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'UCEAI+

Quel est votre parcours ?

Dès l'âge de 8 ans, j'ai fait les marchés avec mon père. Ensuite j'ai passé un diplôme en ébénisterie et me suis spécialisé dans la restauration de meubles anciens. J'ai exercé dans plusieurs entreprises où j'ai pu travailler sur des pièces exceptionnelles provenant du Quai d'Orsay, du Sénat, du Plaza ou encore de chez Christie's. Après avoir eu un atelier de restauration à Rosny, j'ai souhaité également ouvrir une boutique et me suis installé à Neuilly-Plaisance en 2006. Il y a quelques années, j'ai été contacté par hasard par RMC qui

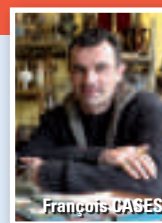
cherchait des brocanteurs pour l'émission "Enchères made in France". On m'a ensuite proposé de venir sur France 2 pour "Affaire conclue".

Quelles sont les projets de l'UCEAI+ ?

J'ai été élu avec le nouveau bureau début septembre. Je voudrais à ce propos rendre hommage au travail réalisé par **Alain MORENO** durant ses 4 ans à la tête de l'association. Actuellement l'UCEAI+ compte 70 adhérents. Je considère que nous sommes entre collègues. Il ne doit pas exister de concurrence entre nous car nous devons être soudés dans le but de dynamiser

le commerce et promouvoir la qualité pour pouvoir fidéliser la clientèle.

Dans l'esprit village qui caractérise la ville, je souhaite proposer l'organisation des rencontres d'abord entre les commerçants afin de mieux nous connaître mais aussi et surtout avec les Nocéens. L'objectif est de créer de la convivialité, de casser les barrières en dépassant la simple relation client-vendeur. Je voudrais avant tout mettre l'accent sur la relation avec la clientèle.



François CASES



550 entreprises de commerces et services sur le territoire de la commune



70 commerçants sur les marchés (Centre et Plateau d'Avron) dont 25 volants

Fibre : la ville raccordée à 80%

L'installation de la fibre optique qui permet aux particuliers de bénéficier d'un accès internet très haut débit, initiée en 2015, est en voie d'achèvement à Neuilly-Plaisance.

Pour rappel, notre ville ne figurait pas parmi les communes concernées de prime abord, le Programme National de Déploiement de la Fibre Très Haut Débit donnant la priorité aux villes à population plus importante.

C'est grâce à la détermination de **Mouhamet TOURE**, Conseiller municipal délégué aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, que ce dossier particulièrement attendu par les Nocéens, a pu prospérer.

Le déploiement physique des infrastructures a constitué la première phase du dispositif. La société SFR, détenant l'exclusivité du déploiement, a installé 38 armoires optiques (points de mutualisation) sur la ville, auxquelles les autres opérateurs viendront se raccorder peu à peu pour pouvoir proposer leurs offres commerciales aux



Mouhamet TOURE

Nocéens. En cette fin d'année 2018, plus de 80 % du parc de la ville est raccordé.

Compte-tenu de sa présence sur la ville lors de la phase de déploiement, SFR est le premier opérateur à avoir raccordé les logements à la fibre optique. Cependant, un délai légal de 3 mois à compter de la date de raccordement s'imposait à lui avant toute commercialisation d'offres d'abonnements afin de permettre aux autres opérateurs de s'installer sur ses infrastructures.

Désormais, les particuliers peuvent enclencher la deuxième phase du dispositif en choisissant librement leur fournisseur d'accès. A ce jour, seuls SFR et Orange proposent des formules d'abonnements à Neuilly-Plaisance. Les autres opérateurs n'ont pas encore manifesté leur volonté de s'installer sur la commune.

En cas de doute, SFR et Orange permettent au public de tester très facilement l'éligibilité des adresses au raccordement à la fibre optique, via leur site internet.

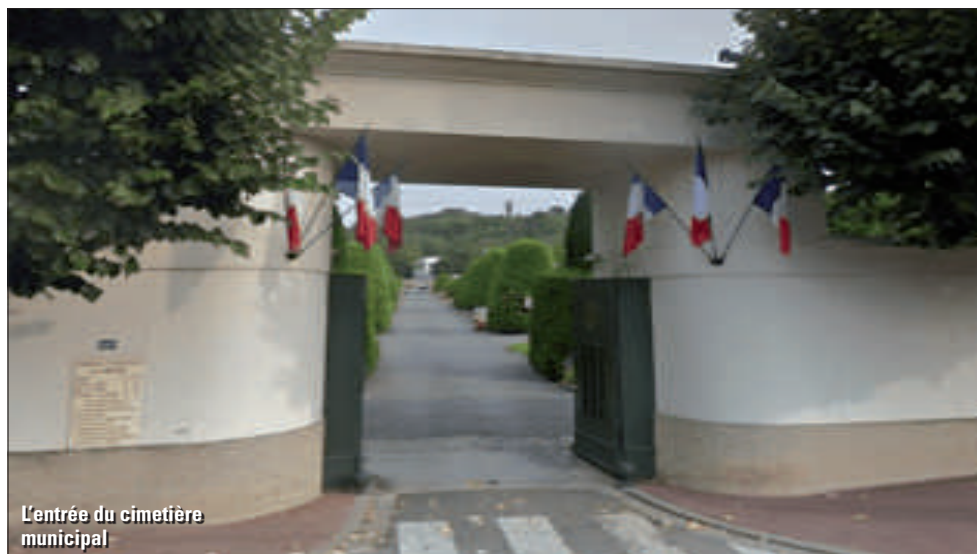
Travaux au cimetière municipal

La ville de Neuilly-Plaisance souhaite que les Nocéens se rendant au Cimetière municipal pour visiter leurs défunts, le fassent dans les meilleures conditions.

C'est la raison pour laquelle une somme de 115 334,09 € ttc a été engagée pour la réfection des allées du cimetière (bordurage et re-bordurage et mise en œuvre d'enrobés) sur un certain nombre de divisions.

Les travaux, qui ont débuté le 15 janvier, dureront un mois et demi pendant lequel les allées concernées seront difficilement praticables.

Celles-ci le seront, en effet progressivement, au fur et à mesure de l'avancée des travaux.



L'entrée du cimetière municipal

Une grande mobilisation pour le Téléthon

Du 23 novembre au 8 décembre, plusieurs animations étaient organisées à l'occasion du Téléthon.



Les enfants aussi se sont mobilisés pour le Téléthon en organisant une course du muscle

Celles-ci ont commencé en mode électrique avec un Trop Plein de Sons solidaire le 23 novembre. Rap, rock, chanson française toutes les tendances musicales étaient représentées. Les groupes ont mis l'ambiance et assuré le spectacle face à un public venu nombreux à l'espace Plaisance de la Bibliothèque. Toutes les recettes de ce concert ont été reversées au Téléthon.

Quelques jours plus tard, le dimanche 2 décembre les amateurs de quine et double quine ont permis au loto de l'AFM de faire un carton plein à la salle des fêtes. Il y avait en effet affluence pour se disputer les nombreux lots offerts entre autres par les commerçants nocéens.

En clôture de ces animations, une grande après-midi festive était organisée le samedi 8 décembre, jour de la mobilisation nationale, à la salle des fêtes. Le public a pu profiter de nombreux stands

pour tous les âges (kapla, jeux de kermesse, baby-foot, tir au but,...) le tout ponctué par des défis sportifs et des démonstrations musicales ou folkloriques proposées par les associations nocéennes.

Les enfants n'ont pas été en reste. En effet, quelques semaines avant ces animations, les enfants du CME (centre Paul Letombe) et de l'école Joffre ont

organisé des courses du muscle au profit du Téléthon. Grâce à la générosité des parents et à la motivation des enfants, et à raison de 2 € le tour, cette course a permis de récolter la somme remarquable de 2100 €.

Rappelons enfin que les bénéfices du salon des arts créatifs des 17 et 18 novembre ont été reversés intégralement par le Lions Club au Téléthon.



Carton plein pour le Loto de l'AFM...

Téléthon suite

A l'occasion de ce Téléthon, les Nocéens petits et grands ont une nouvelle fois démontré leur mobilisation pour les grandes causes. Preuve a été faite que le jaune est aussi la couleur de la solidarité et de l'engagement et pas seulement celle de la contestation. Félicitations également à **Marie PONZIO**

et à sa dynamique équipe de bénévoles qui n'ont pas ménagé leur temps et leur peine pour organiser ces manifestations avec le plein concours de la ville et d'associations et le soutien des commerçants de l'UCEAI +. La somme de 10 552,00 € a pu être ainsi récoltée et remise aux représentants locaux du Téléthon.

BOUCHONS D'AMOUR :

Voici les chiffres des bouchons d'Amour collectés au mois de décembre :

84 kg pour le conteneur-dauphin de la Mairie

20 kg pour le conteneur-dauphin de la Piscine

Ecoles élémentaires :

- Edouard- Herriot : 105 kg (246 enfants)
- Centre : 105 kg (296 enfants)
- Cahouettes : 40 kg (215 enfants)
- Bel Air : 18 kg (160 enfants)
- Victor-Hugo : 13 kg (216 enfants)
- Joffre : 3 kg (225 enfants)

Ecoles maternelles :

- Paul Letombe : 104 kg (109 enfants)
- Foch : 48 kg (179 enfants)
- Victor-Hugo : 37 kg (169 enfants)
- Bel Air : 15 kg (91 enfants)
- Paul Doumer : 12 kg (184 enfants)
- Léon Frapié : 1 kg (133 enfants)

Pour rappel, la collecte des Bouchons d'Amour sert à l'acquisition de matériel pour handicapés (fauteuils roulants, ...) et pour mener des opérations humanitaires ponctuelles.



LES NOCÉENS SOLIDAIRES

MONDE-AFRIQUE, Section FRANCE - CAMEROUN "Les enfants de NKOMEYO" est une association nocéenne à but non lucratif (loi 1901) qui œuvre dans la solidarité internationale, à travers 2 grands objectifs : la collaboration entre les établissements éducatifs, culturels et sociaux français et camerounais, ainsi que la création d'un centre de formation professionnelle en Electro-technique, Energie et Equipements communicants, pour les élèves issus de classes de 3^{ème} et les autres enfants souhaitant reprendre une formation plus pratique.

Avec l'appui de **Christian DEMUYNCK**, **André PELISSIER**, Maire-adjoint délégué aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire, le service des Affaires scolaires et les professeurs des écoles, un partenariat, fort et durable s'est créé, entre la Ville de Neuilly-Plaisance et la Ville d'Esse au Cameroun. Depuis maintenant 4 ans, les écoles de Neuilly-Plaisance, élèves, parents d'élèves et Nocéens se mobilisent pour offrir et envoyer leurs dons. De nombreuses cargaisons ont pu être acheminées au Cameroun comprenant livres, fournitures, matériel éducatif, vêtements, etc.

Bien plus qu'une simple aide matérielle, ces projets développent, chez les plus jeunes, l'esprit de partage, de solidarité et ouvre leur culture sur le monde. D'ailleurs, des échanges de courriers se font régulièrement entre l'école élémentaire du Bel-Air et le lycée bilingue d'Esse.

La dernière collecte, qui date du mois de novembre fut encore une fois généreuse. Elle rassemblait du mobilier de bureau, formant 9 palettes au total, livrées au port du Havre direction le Cameroun.

Bravo à tous ces bénévoles et longue vie à cette belle collaboration !



1. Remise de livres au proviseur du Lycée bilingue d'ESSE, offerts par la Bibliothèque municipale «Guy de Maupassant» (novembre 2015).
2. **M. KODO AYINDA**, Président de l'association, présentant MONDE - AFRIQUE aux écoliers de l'école Bel Air (mai 2018).
3. Les derniers dons reçus sont stockés avant d'être emballés (novembre 2018).

COLLÈGE :

1^{er} carrefour des métiers et de l'orientation au collège Jean Moulin

Les élèves de 3^{ème} et leurs parents sont attendus au collège le samedi 2 février de 9h30 à 12h30.

Accompagnés par **Mme MENDOZA**, Psychologue de l'éducation nationale en charge de l'orientation, ils rencontreront d'une part les proviseurs des lycées Clemenceau et Cugnot qui leur présenteront les poursuites de scolarité possibles (voies générale, technologique, professionnelle) et d'autre part des parents d'élèves qui viendront présenter leurs professions et le cursus scolaire qu'ils ont suivi.

SOIRÉE CONFÉRENCE-DÉBAT AUTOUR DE LA 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE



Le commandant **HABERBUSCH** et Valérie **DE SCHAETZEN**, professeure d'Histoire-Géographie en charge de la classe «Histoire, Mémoire et Défense»

Ce fut une belle soirée au collège Jean Moulin le 6 décembre, en présence d'une quarantaine de personnes dont **M. PELISSIER**, 1^{er} Maire-adjoint et **Mme PELISSIER** également Maire-adjointe, d'enseignants et parents d'élèves du collège, d'un représentant de l'Académie de Créteil **M. DELMAS**, Inspecteur d'Académie et de **M. REMONT**, Conseiller "Défense et citoyenneté" de M. le Directeur académique.

Après une première intervention à destination de la classe de Troisième "Histoire, Mémoire et Défense", **Mme Julie d'ANDURAIN**, Professeure d'université en Histoire contemporaine, a offert son



Julie d'ANDURAIN

expertise sur la question de la Mémoire et des commémorations de la Première Guerre mondiale, rappelant que les soldats n'étaient pas partis "la fleur au fusil" comme le pensaient les historiens de "l'école du Consentement", ni pour autant en subissant la guerre selon les théories de "l'école de la contrainte".

Concernant les Tirailleurs "sénégalais", ceux-ci sont présentés à tort comme de la chair à canon pour le compte de l'Armée française alors qu'ils

ont bénéficié d'un traitement plus honorable en tant que soldats de la part de notre armée.

Le commandant **HABERBUSCH**, chargé du pôle Histoire du Centre de recherche de l'Ecole des officiers de gendarmerie de Melun, nous a conté la Grande Guerre des Gendarmes.

Enfin, le slameur, acteur et musicien **Aimé NOUMA**, accompagné de deux de ses musiciens nocéens a déclamé un texte composé par lui.

Au total, cette manifestation fut un très agréable moment de culture et d'échanges.

La Journée Littéraire, rendez-vous des passionnés d'orthographe et des épigones de Maupassant

Après avoir planché sur Maupassant (CM1/CM2) ou sur un texte de **Bruno DEWAELE**, champion du Monde d'orthographe (collège et intergénérationnel) le 1^{er} décembre, l'heure du verdict avait sonné samedi 8 décembre pour les 256 participants de tous âges au concours de dictée.

Même si aucun n'a fait zéro faute, bravo aux lauréats, pour avoir su éviter les nombreuses chausse-trappes des accords, participes passés et mots rares qui émaillaient ces textes.

Chacun des participants a pu repartir avec sa dictée corrigée afin de pouvoir analyser ses fautes et se perfectionner pour l'an prochain.

Au cours de la même cérémonie le suspense a également été levé pour les 68 écrivains en herbe du concours de nouvelles.

Le jury a pu constater, une nouvelle fois, la grande qualité littéraire des textes qui lui ont été soumis et ce notamment de la part du jeune public démontrant ainsi que pour les enfants du numérique, l'écrit conserve toute sa place face aux tweets et autres textos.

Les textes des dictées et des nouvelles sont à retrouver sur le site de la ville.

Un grand merci enfin aux élus, **Serge VALLÉE** Maire-adjoint délégué à la Culture, **André PÉLISSIER** 1^{er} Maire-adjoint, **Martine MOHEN DELAPORTE**

Maire-adjoint délégué à la Jeunesse et **Martine LAMAURT** Conseillère municipale déléguée aux Associations, ainsi qu'au Conseil des Aînés et au Comité de Lecture de la Bibliothèque Municipale qui par leur implication et leur mobilisation ont contribué à la réussite de ces deux manifestations.

LAURÉATS :

Journée Littéraire :

• catégorie ados :

1^{er} prix : **Mao PITIOT**

2^{ème} prix : **Bertille BRICOU**

3^{ème} prix : **Léana BOUZIANE**

• catégorie adultes :

1^{er} prix : **Corinne BOYANIQUE**

2^{ème} prix : **Eric MARCHAL**

3^{ème} prix : **Emmanuel ARDICHVILI**

Dictées :

• catégorie CM1/CM2 :

1^{er} prix : **Louis WACHEL**

2^{ème} prix : **Elie BROSSARD**

3^{ème} prix : **Clément LECOUR**

• catégorie «collège».

1^{er} prix : **William FIJEAN**

2^{ème} prix : **Tristan MARTINHO**

3^{ème} prix : **Arthur PLUMET**

• catégorie intergénérationnelle :

1^{er} prix : **Alain DUGUET**

2^{ème} prix : **Lionel FOUQUET**

3^{ème} prix : **Jean-Charles BOULANGER**



Remise des prix de la journée littéraire par **Christian DEMUYNCK** en présence de **Martine MOHEN DELAPORTE**, **André PÉLISSIER**, **Serge VALLÉE** et **Martine LAMAURT**.

Une conférence qui réchauffe !

En début d'année 2018, **André PÉLISSIER**, 1^{er} Maire-Adjoint, nous faisait partager ses connaissances sur le bois en publiant un livre "*Le bois réchauffe toujours 3 fois*" aux éditions Larousse.

La conférence organisée le samedi 15 décembre à la Bibliothèque Municipale a été l'occasion pour l'auteur de développer son ouvrage et de répondre aux questions du public sur le chauffage au bois, sujet beaucoup moins anodin qu'il n'y paraît à première vue. Ainsi ont été abordées la question du type de chauffage au bois à choisir (insert, granulés,...), mais aussi de la manière d'abattre un arbre en toute sécurité, de le débiter et le stocker ou encore de livrer des conseils pour l'achat du bois coupé.

La conférence a été suivie d'une séance de dédicaces.



André PÉLISSIER Maire Adjoint et auteur du livre "*Le bois réchauffe toujours 3 fois*".

Rappel H QUALITY - la 7^{ème} édition

Danseurs et
passionnés de HIP
HOP, cet évènement
est fait pour vous !

Le Centre de danses HEMAN
vous propose de vivre 2 jours
au rythme de cet univers.

Concernant le concours chorégraphique en groupe et les battles chorégraphiques, les auditions et inscriptions sont closes.

Pour les battles un contre un, en popping hip hop et house dance, les sélections se feront sur place le 27 janvier à partir de 10h.

Pour assister aux concours, réservez vos places (10 €/jour) sur le site <http://www.hquality.fr>, ou directement auprès du centre de Danses Heman 3 rue Marcel Dassault.

Les concours chorégraphiques auront lieu le samedi 26 janvier à 15h30 et celui des Battles, le dimanche 27 janvier à 16h à la Salle des Fêtes, 11 avenue du Maréchal Foch.



Des élèves particulièrement appliqués...



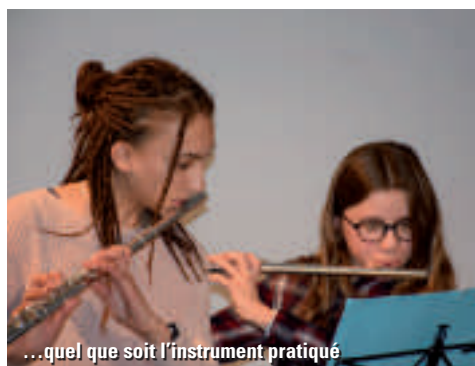
33^{ème} audition de l'École municipale de musique !

Jeudi 20 décembre, le talent et l'émotion
étaient au rendez-vous de cette nouvelle
audition de l'École de musique qui avait lieu à
l'Espace Plaisance.

En présence de **Serge VALLÉE**, Maire-adjoint délégué à la Culture, à l'Emploi et à la Formation, le spectacle musical placé, comme à l'habitude, sous la Direction de **Vincent PUECH**, Directeur de l'École municipale de musique, fut une très belle réussite !

L'ensemble des membres de l'école s'est produit avec la rigueur mais aussi la sensibilité de musiciens confirmés.

Le public, venu nombreux, fut une nouvelle fois conquis.



...quel que soit l'instrument pratiqué





Le 12 décembre, 120 enfants de la MCJ / CMA ont assisté à un spectacle de Noël dynamique et interactif en présence de **Martine MOHEN DELAPORTE**, Maire-Adjointe déléguée à la Jeunesse et d'**Hervé PEREIRA**, Conseiller municipal délégué au Conseil des Jeunes et à Trop plein de sons.

Maquillés pour l'occasion, les enfants ont participé à une boum festive et ont pris part à un grand goûter convivial en compagnie du Père Noël qui a remis des cadeaux.



Les commerçants de Neuilly-Plaisance ont fêté Noël !

Les commerçants de la ville se sont mobilisés pour proposer aux Nocéens des moments chaleureux partagés en famille !

Les commerçants de l'association UCEAI+ avaient donné rendez-vous aux Nocéens le samedi 22 décembre à 11h et à 16h dans la cour de la mairie pour 2 départs de tournées en présence du Père Noël, pour aller saluer les commerçants de la

Ville en échange pour les plus sages, de friandises et de chocolats.

L'association des Commerçants du Marché de Neuilly-Plaisance avait prévu plusieurs rendez-vous.

Du 2 au 28 décembre inclus, les commerçants ont organisé une loterie de Noël.

Le dimanche 23 décembre le Père Noël est apparu sur le Marché du centre-ville pour remettre aux enfants bonbons et chocolats !

Enfin, le dimanche 30 décembre avait lieu le grand tirage au sort en présence d'un animateur et des lots (TV, tablettes, Play Station, Week-end...).



Un Noël des commerçants particulièrement réussi.



MCJ : soutien à la parentalité



Confection d'une mangeoire à oiseaux.

ATELIERS 4 MAINS

Sous l'impulsion de **Martine MOHEN DELAPORTE**, Maire-adjoint déléguée à la Jeunesse, un samedi par mois, un atelier encadré par des animateurs du service Jeunesse ou des parents bénévoles, est proposé à des binômes parent/enfant.

Les thématiques proposées sont variées (activité manuelle, musicale, bricolage...)

et ont pour objectif de créer des moments de partage avec les parents des jeunes adhérents du service Jeunesse et de consolider le lien parent/enfant à travers des activités ludiques.

Prochain rendez-vous :
Samedi 26 janvier de 10h à 12h.
Atelier manuel "La famille bonshommes de neige"



Atelier Percussion

RENCONTRE :

«Vos ados et vous»

Le mercredi 12 décembre, une rencontre était organisée, par le service Jeunesse, sur la thématique des adolescents.

Celle-ci, destinée à tous les parents des adhérents âgés de 11 à 15 ans, avait pour objectif de les informer sur la complexité des différents champs de développement de l'adolescent (intellectuel, social, physique et affectif).

Dans un second temps, une réflexion collective a permis d'établir un cadre commun, adaptable à tous, définissant la position du parent dans son rôle d'éducateur.

Le service Jeunesse a convié les 30 participants à cette réunion, en lien direct avec son projet pédagogique.

A l'issue de cette rencontre, afin d'impliquer toujours plus les parents dans la vie de leurs enfants au service Jeunesse,

une rétrospective sur toutes les animations réalisées en 2018 a eu lieu, réunissant parents et adolescents dans une ambiance conviviale et constructive !



Rencontre sur le thème de l'adolescence.

Les projets du Centre Municipal de l'Enfance

Sous l'impulsion d'**André PÉLISSIER**, Maire-adjoint délégué aux Affaires scolaires et à l'Enfance et de **Vanessa BOILEAU**, Conseillère municipale déléguée aux Centres de loisirs, aux Colonies de vacances et aux Classes transplantées, le CME a de nombreux projets pour 2019 pour chaque âge de l'enfance.

• Pour les maternelles :

Citons, selon les groupes : Découverte des animaux : visite de l'aquarium Sealife ; Sensibilisation à la culture américaine (Thanksgiving...) ou à l'anglais (personnages de Disney) ; sensibilisation à l'art indien ; réalisation de petites expériences scientifiques ; travail sur les 4 saisons ;

Moyens : Les enfants s'intéresseront au Thème du bateau.

Grands : Eveil sportif avec des ateliers en collaboration avec la Judokate **Gévrise Emame** ; découverte des 4 éléments, travail sur la convention des droits de l'Enfant et la Citoyenneté.

• Pour les élémentaires :

Sensibilisation à la Culture américaine en fonction de l'âge de l'enfant : personnages Disney ; musique et folklore.

Aux Renouillères : chaque groupe d'âge travaille sur un thème : environnement de l'enfant avec jeux de reconnaissance ou de rallye photo dans la ville (petits) ; Découverte des continents (petits moyens) ; découverte de la Grèce antique (moyens) ; création d'activités fantaisie (moyens-grands).

Chaque structure présentera le travail des enfants aux parents en fin d'année lors d'un spectacle ou d'une journée portes ouvertes.

Enfin, des sorties culturelles seront organisées pour initier les enfants aux musées et à la Culture en général (Philh harmonie de Paris, le Grand Palais, Château de Champs, Cité des sciences...).

Durant toute l'année, un foisonnement d'activités adaptées au goût et à l'âge des petits Nocéens !

Séjours à Sixt pour les écoles nocéennes



LECTURE ACADEMIE SAISON 3

Quand la lecture fait de toi une star !!!

La ville de Neuilly-Plaisance lance la 3^{ème} Saison de Lecture Académie sous l'impulsion de Serge VALLÉE Maire-adjoint délégué à la Culture.

Venez participer à ce concours ! Le concept est simple : vous choisissez un livre, vous le lisez et vous le présentez au jury en exprimant votre avis personnel.

L'objectif majeur est de pouvoir exposer ses impressions avec ses propres mots. Un bon moyen de développer la prise de parole en public et de faciliter l'accès à la littérature !

En 5 minutes maximum, les jeunes pourront se donner à cet exercice et ainsi tenter de remporter le concours Lecture Académie en atteignant l'une des 3 places du podium de leur catégorie.

Ce concours s'adresse aux jeunes scolarisés en classes de CM1/CM2 et au collège.

Les inscriptions sont actuellement en cours et se clôtureront le vendredi 1^{er} février 2019 à 17h00. Pour s'inscrire, c'est très simple, connectez-vous au site Internet de la ville et remplissez le formulaire.

3 catégories vous sont proposées : CM1/CM2 - 6^{ème} / 5^{ème} - et 4^{ème} / 3^{ème}.

Une fois inscrit, vous recevrez une convocation qui vous donnera rendez-vous pour procéder au choix de votre livre (pour les CM, la date est fixée au 13 février et pour les collégiens au 20 février). A ces dates, vous aurez la possibilité de choisir votre livre parmi la sélection effectuée par les bibliothécaires de Neuilly-Plaisance. Une riche sélection de romans jeunesse sera proposée avec notamment différents niveaux de difficultés selon les ambitions de chacun.

Les jeunes lecteurs concourant à Lecture Académie auront 1 mois pour préparer leur présentation. Ainsi pour les candidats scolarisés en CM, le Jury les attendra le mercredi 13 mars et pour les Collégiens la date arrêtée est le 20 mars.

Informations pratiques :

Les dates, horaires et lieux de chacune des rencontres vous seront envoyés tout au long du concours

Nombre de places limité - inscription préalable obligatoire avant le 1^{er} février 2019

Gratuit - plus d'information sur le site Internet de la ville

La ville de Neuilly-Plaisance présente la 3^{ème} édition du Concours :

Lecture Académie

Deviens une STAR de la lecture !

Étape 1	Étape 2	Étape 3
Choisis ton livre !	Passes le casting !	Décroche la victoire !
Mercredi 13 février 2019 Catégorie CM1 / CM2	Mercredi 13 mars 2019 Catégorie CM1 / CM2	Samedi 13 avril 2019
Mercredi 20 février 2019 Catégorie 6 ^{ème} / 5 ^{ème} Catégorie 4 ^{ème} / 3 ^{ème}	Mercredi 20 mars 2019 Catégorie 6 ^{ème} / 5 ^{ème} Catégorie 4 ^{ème} / 3 ^{ème}	Découvre le classement final et remporte ton prix.

De NOMBREUX cadeaux à gagner !

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE AVANT LE 1^{er} FÉVRIER
SUR www.mairie-neuillyplaisance.com
à l'accueil de la Mairie ou auprès de la Bibliothèque Municipale

Mairie de Neuilly-Plaisance - 8 rue de Général de Gaulle - 93509 Neuilly-Plaisance - Tél. : 01 43 30 96 10 - www.mairie-neuillyplaisance.com

Les résultats seront communiqués lors de l'Inauguration du Salon du livre policier le samedi 13 avril prochain à la Salle des fêtes de Neuilly-Plaisance et les lots et cadeaux des gagnants seront également remis à cette occasion !

Vous aimez la lecture et souhaitez partager votre passion ? Alors participez à Lecture Académie saison 3 et devenez une STAR de la lecture !

Inscrivez-vous avant le vendredi 1er février 2019 à 17h00 en remplissant le formulaire d'inscription disponible sur le site Internet de la ville, à l'accueil de la mairie et à la bibliothèque municipale.

“Une expérience enrichissante... de nombreux livres à gagner, des places de cinéma...”

«Parcoursup» : la Ville accompagne les futurs bacheliers !

Neuilly-Plaisance
accompagne tous les
jeunes Nocéens de la
Petite enfance au
Lycée !



Pourtant, ce dernier type d'établissement, tout comme le Collège, ressortent de la compétence respective de la Région et du Département.

Mais **Christian DEMUYNCK** et l'équipe municipale ont souhaité que chaque jeune, quels que soient son parcours, ses aptitudes et ses aspirations puisse, s'il le souhaite, être accompagné par la ville.

Depuis le 20 décembre, la procédure "Parcoursup" 2019 a débuté avec l'ouverture d'un site web dédié !

A partir du 20 janvier et jusqu'au 14 mars, c'est l'ouverture des inscriptions, la création du dossier du candidat et la formulation des vœux des lycéens.

A cette occasion, la ville de Neuilly-Plaisance propose un accompagnement moral ainsi que l'élaboration de CV et la rédaction de lettres de motivation.

Vous pourrez également bénéficier de l'expérience de praticiens de l'Université ainsi que de celle provenant de bacheliers 2018 qui ont expérimenté, avec succès, le dispositif "Parcoursup" précédent.

Une date de réunion vous sera prochainement communiquée.

TPS

Quand les rythmes de la Folk
sonnent à l'Espace Plaisance



JAY



Moonz ARNETT

Vendredi 14 décembre dernier, **MOONZ ARNETT** se produisait sur la scène intimiste de l'Espace Plaisance à Neuilly-Plaisance.

Lors de cette soirée, plus de 70 personnes sont venues l'écouter et profiter de son univers musical peuplé de ballades aux textes poétiques. Auteur, compositeur, chanteur et interprète, cet artiste nocéen s'était entouré pour l'occasion de 2 musiciens au parcours professionnel riche.

Ainsi, **JC**, passionné de musique depuis son plus jeune âge et formé à l'Institut Art Culture Perception de Paris accompagnait **MOONZ ARNETT** à la batterie.

Bien que le Jazz, la Soul, le Hip Hop ou encore le Rock soient quelques-uns des nombreux styles qu'il pratique, cet artiste incassable suit son inspiration et accompagne à la perfection des artistes quel que soit leur univers musical.

Enfin **JAY**, guitariste professionnel depuis 1987 avec plus de 1200 concerts à son actif complétait ce trio d'un soir.



JC à la batterie

Fan de blues des années 30, il s'est spécialisé dans la pratique du Bottle-neck (slide guitare) et reste lui aussi un musicien aux multiples facettes.

Un concert au cours duquel ces artistes ont réussi grâce à leurs talents à transporter le public dans un monde spirituel et doux le temps d'une soirée.

CONFÉRENCE :

Les mystères de la Basilique de Saint-Denis en partie dévoilés !

Salle comble pour la conférence **BRANGÉ** le samedi 8 décembre, à l'Espace Plaisance.

Acette occasion, le guide et conférencier a, comme il sait si bien le faire, embarqué son auditoire pour un fascinant voyage dans l'histoire de la Basilique de Saint-Denis, nécropole des rois de France.

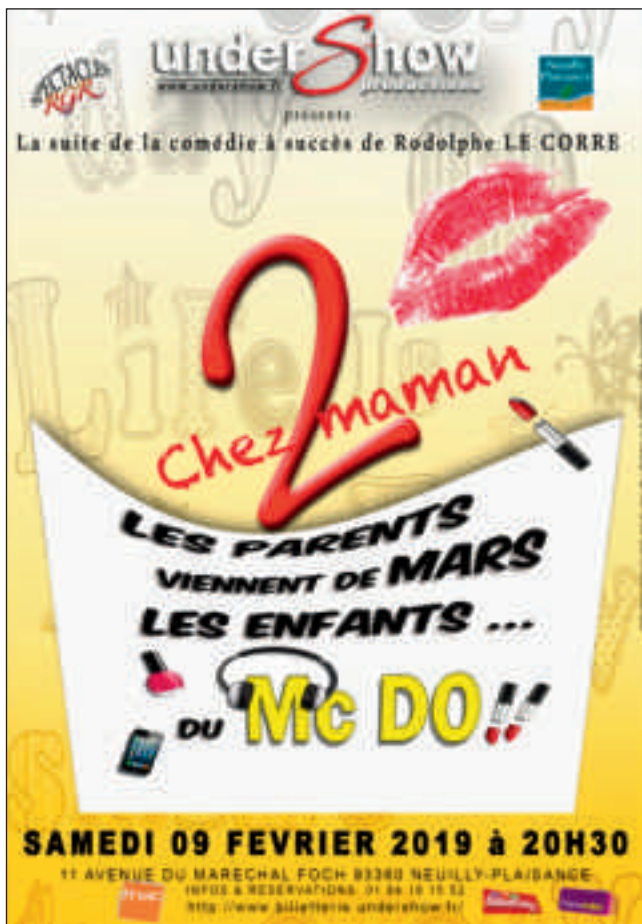
Des détails de son style architectural aux mystères qu'il recèle encore, le monument s'est livré corps et âme à travers les mots et images choisis par **Bernard BRANGÉ**.

Au final, c'est un public conquis qui l'a copieusement applaudi lorsqu'à regret, il a dû amarrer son navire de la connaissance, pour une escale, en attendant une prochaine expédition vers... le "temps des Chevaliers et des Templiers" !



Bernard BRANGÉ

Les parents viennent de Mars, les enfants... du Mac Do. Chez maman.



Lorsque les parents regardent leur enfant la seule question qui leur vient à l'esprit c'est "mais de qui a-t-il pris ?" Lui, lorsqu'il regarde ses parents, il twitte : "c'est sûr, j'ai été adopté".

“**L**es parents viennent de Mars, les enfants du Mac DO”, est une comédie qui va réconcilier toute la famille. Bébé, enfant, adolescent, à tous âges ses joies... et ses galères. L'auteur noircit le tableau du fossé générationnel qui se creuse entre les parents et leurs enfants, à travers des saynètes ubuesques qui devraient vous faire pleurer... de rire !

Après 3 années de succès à Paris au théâtre des Blancs Manteaux, venez passer une super soirée en famille.

Informations pratiques :

Samedi 9 février à 20h30.

salle des fêtes de Neuilly-Plaisance (11 avenue du Maréchal Foch)

Pièce pour tout public à partir de 8/9 ans.

Tarifs : Plein tarif : 22 €/Nocéens : 16 €/Seniors et groupes : 16 €/Enfants -12 ans : 12 €

Réservation : site internet de la ville, accueil de la Mairie, sur place le jour du spectacle...

Le NPKC un enseignement unique qui s'adresse à tous !

Le Neuilly-Plaisance Karaté Club, fort de ses 115 adhérents, a été créé il y a 3 ans seulement.

Mais cela est bien connu, la "valeur n'attend pas le nombre des années" et cette section dispense aujourd'hui un enseignement unique qui s'adresse à tous !

Et cela grâce à des professeurs expérimentés, passionnés, dynamiques et aux méthodes pédagogiques à la fois rigoureuses : **Anne-Isabelle NUNEZ** (Présidente de la section et instructrice fédérale, 2^{ème} dan homologué FFK) et **Sébastien BOLVIN** (professeur diplômé d'ETAT 2^{ème} degré, 5^{ème} dan, homologué FFK).

Les cours qu'ils dispensent s'adressent à tous :

• Aux enfants :

Les cours adaptés aux enfants dès l'âge de 4 ans, en loisir, traditionnel et compétition.

Des adolescents ont ainsi pu être formés à la ceinture noire et plusieurs jeunes sont devenus champions départementaux, régionaux, nationaux (dont la championne de France combat **Aya ETALOUKI**) !

Concernant le Karaté loisir, les enfants bénéficient d'une pratique qui leur permet de canaliser leur énergie et de se construire en respectant la philosophie du karaté dans sa pure tradition. Les enseignants sont tout spécialement sensibilisés au public enfants et utilisent un matériel pédagogique qui leur est réservé.



Groupe des enfants 6-10 ans
en haut à gauche : le professeur Sébastien BOLVIN

• Aux adultes :

Des cours de Karaté Fitness ou "Body karaté" leur sont proposés.

Ceux-ci permettent aux adultes pratiquants de se défouler, diminuant ainsi sensiblement le stress du quotidien.

Cette nouvelle activité attire tout particulièrement les femmes qui constituent 95% de l'effectif des adultes.

La conception pédagogique et technique de ce cours permet de s'adresser à toutes et tous, du débutant au confirmé d'autant que sa pratique est sûre puisqu'elle ne repose sur aucune opposition physique.

• Aux compétiteurs :

Le club a déjà obtenu d'excellents résultats sportifs de ses compétiteurs avec des titres et podiums dans différentes catégories tant combats que katas.

Rien que l'année passée : une quinzaine de podiums départementaux, 4 podiums régionaux et 2 podiums nationaux.

De par la qualité de son palmarès, le NPS Karaté club commence à être reconnu sur le plan national.

A ce propos, voici les derniers résultats du Club :

Championnats départementaux:

Pupilles (8-9 ans) :

- **Mélissa MEDKOUR** (- 30 kg) : médaille d'argent, se qualifie pour la Coupe de France 2019.

- **Manon CLAVIER** (- 35 kg) : médaille d'argent, se qualifie pour la Coupe de France 2019.

Benjamines : (10-11 ans) :

- **Aya ETALOUKI** (- 45 kg) : médaille d'or, se qualifie pour la Coupe de France 2019.

- **Marine HEIDMANN** : médaille d'argent, se qualifie pour la Coupe de France en 2019.

- **Adriana JANKOVIC** : médaille de bronze.

La réussite de la section NPS Karaté club est également due à la cohésion du groupe mais aussi à la convivialité des rapports entre enseignants, parents et élèves.



Une pédagogie et du matériel adaptés aux enfants ...



BIENTÔT UNE CRÊPERIE À NEUILLY-PLAISANCE

Qui fera également salon de thé...

Soraya **BARA** est dans la restauration depuis 20 ans. Après s'être récemment installée à Neuilly-Plaisance, celle-ci a décidé d'ouvrir une crêperie dans la commune début février.

"Après une étude de marché, il s'avère que cette ouverture répond à une attente des Nocéens", dit Mme **BARA**.



La carte, de qualité, propose une quinzaine de galettes sucrées-salées, cidre et autres boissons et des plats du jour en petite restauration mais également de la vente à emporter, à des tarifs tout à fait raisonnables.

La crêperie fait également salon de thé durant la journée.

Une salle principale joliment décorée, une seconde à l'atmosphère plus intimiste ainsi qu'une terrasse extérieure, accueillent les clients de manière conviviale.

"Je compte sur le bouche à oreille pour mesurer la satisfaction des clients, mais je pense qu'ils ne seront pas déçus !" conclut Mme **BARA**.

Contact :

«La Crêperie»
40 avenue Foch
01 43 08 38 68

UNE BOUCHERIE AUX MARCHÉS

Régis PÂQUES est boucher au Marché du Centre, depuis mars dernier et au marché du Plateau, où il exerce depuis 2 ans.

"J'aime particulièrement l'ambiance des marchés, vivante, conviviale", dit-il.

C'est son oncle qui l'a initié à ce métier qu'il pratique en boucherie traditionnelle depuis 2001.

M. PÂQUES propose un large choix de produits de qualité, de viande bovine et de volailles fermières Label Rouge qu'il est également possible d'acheter sur commande.

Il sélectionne lui-même la viande au marché de Rungis : bœuf blonde d'Aquitaine, veau de Corrèze, mouton du Limousin.

"Ce qui me plaît dans ce métier, c'est de voir revenir mes clients. Leur fidélité est ma récompense et la reconnaissance de la qualité de mes produits", conclut **M. PÂQUES**.



Régis PÂQUES au marché du Centre.

Commandes :

par téléphone au 06 11 55 58 99

L'AGENCE IMMOBILIÈRE DU PLATEAU

Thierry KITTAVINY dirige l'agence immobilière du Plateau depuis 2005.

Depuis son ouverture, l'agence a toujours cherché à mettre ses clients au cœur de sa vision du métier.

En plus de la transaction, elle offre des services d'administration de biens et de syndic de copropriété. En 2018 elle s'enrichit d'une activité de courtier en crédit immobilier pour permettre de sécuriser les ventes en accompagnant les acquéreurs dans la recherche de leur crédit.

Voulant sans cesse apporter le meilleur pour ses clients **M. KITTAVINY** a négocié des partenariats dans le neuf et aussi avec des sociétés de défiscalisation. De la construction à la vente d'un bien c'est une histoire d'artisan et l'agence



L'Agence immobilière du Plateau

est l'artisan de votre projet immobilier. Celle-ci est particulièrement bien placée, se trouvant à environ à 15 mn en voiture du centre des villes autour du plateau.

“Je considère que tout ce qui est du ressort de l'Humain nous concerne car pour conseiller un client avec justesse

et lui faire une offre sur mesure, il faut bien connaître son histoire personnelle.” conclut M. KITTAVINY.

Contact :

51 bis avenue Daniel Perdrigé
01 43 09 49 89
sasavrongestion@gmail.com

UN TALENT NOCÉEN

Dialla KANTE est un Nocéen de 32 ans aux multiples talents.

Passionné de handball, il commence ce sport au club de Neuilly-Plaisance à l'âge de 11 ans.

Puis il joue dans plusieurs clubs de région parisienne dont l'ACBB (Boulogne-Billancourt) avec lequel il finit 4^{ème} du championnat de France, tout en intégrant l'équipe de France des - de 21 ans.



Logo de la ligne de vêtements **Qants**

Puis, en l'espace de quelques mois, il se blesse gravement à l'épaule et déplore la disparition de son père avec qui il entretenait une relation fusionnelle.

Il crée alors une ligne de vêtements : “QANTS” (Tee-shirts, polos, casquettes, chemises) qui a pour logo une corne de taureau, “*en hommage à mon père, berger au Mali avant de venir en France*”, dit **D.KANTE**.

A la fin de cette année 2014, Diaza (son nom de scène) se lance dans le Stand Up, devient membre du “Djamel Comedy Club” et fait la 1^{ère} partie d'Ahmed SYLLA !

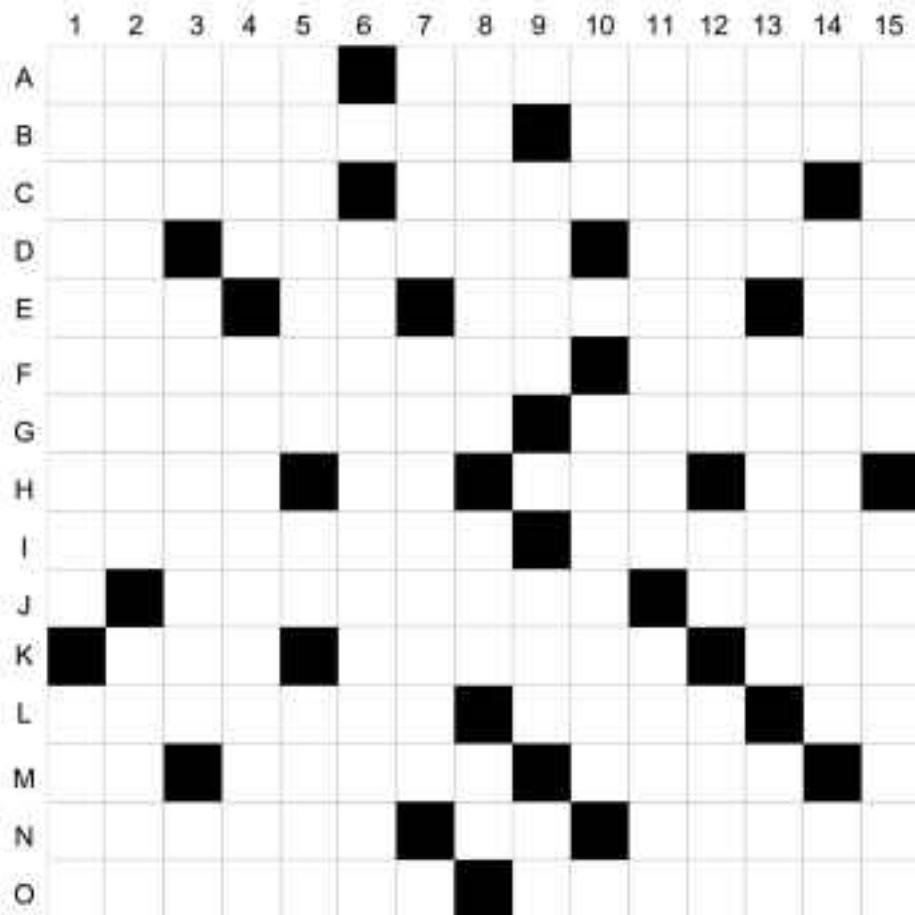
“Aujourd'hui, j'aimerais me produire à Neuilly-Plaisance pour remercier le Maire qui m'a aidé lorsque j'étais plus jeune”, conclut D. KANTE.

Affaire à suivre...



DIALLA KANTE EN SPECTACLE :

du 15 février au 29 mars 2019
Théâtre Bo Saint-Martin à Paris
tous les samedis à 19 h.



MOTS CROISÉS :

Horizontalement

- A Parfois prise de tremblement - Désinfecter
- B Poignant - Alléguée
- C Considéra avec mépris - Petit orgue à languettes d'acier
- D Année lumière - Est parfois invité à table - Procession de chars
- E N'a pas d'effets - Intelligence artificielle - Province marocaine - L'Or
- F Qui ne conviennent pas - Abri souple
- G Habitant de la Lune - Ordonner en séries
- H Alcool vinylique - Livormorium du chimiste - Supporte la coque - Fin d'appel
- I Brosser le bidet - Hauteur d'homme
- J Souffreteux - Coup sur la souris
- K Architecte des pyramides - De Nubie - Lettre de Grèce
- L Gélatine - Après l'écrit - Fin de mode
- M Mégaoctet - Décret Russe - A lui
- N Pris un ris - Gardé en mémoire - Infructueuse
- O Transport régulier - Sainte de Lisieux

Verticalement

- 1 Figées - Sultanat du Moyen-Orient
- 2 Rétribution - La gale
- 3 Bonne carte - Chagrénées - Quatre Romains
- 4 Fourberie - Moniale
- 5 Fuite - Lawrencium - Procédé de teinture d'Indonésie
- 6 Virevoltait
- 7 Fauteur de troubles - Couvertes
- 8 Commune d'Allemagne - Supplément de cantine - Dans le diplôme
- 9 Retiras - En mer Égée - Contre à l'opéra
- 10 Ancien châtiment - Chiens d'arrêts
- 11 Préparera la layette - Crédule
- 12 Méconnaître - Cours d'eau Breton - Vieux Roi
- 13 Façon de se mouiller - Maladie des céréales - Conteste
- 14 Au bout de l'entrée - Engin spatial - Notre Saint
- 15 Rétablir des relations - Mise à distance

SUDOKU :

	9							
	7	1	5		8		3	
						8		
				2	6			3
				1			9	
9		2				7	1	
		8				9		
	6				7		5	8
		7			2	1		

Solutions du précédent numéro

2	3	6	8	4	5	9	1	7
4	7	9	1	2	6	3	5	8
1	5	8	3	7	9	2	6	4
7	6	3	9	8	4	1	2	5
9	4	5	7	1	2	6	8	3
8	2	1	5	6	3	7	4	9
6	8	4	2	9	7	5	3	1
3	9	2	4	5	1	8	7	6
5	1	7	6	3	8	4	9	2



ÉTAT CIVIL



• NAISSANCES EXTÉRIEURES

- AMEZ-DROZ Hugo
- LOOTEN Boris
- PÉRON Ève
- BOUZID Anas
- BENDEL Elliott
- MANICON GRONDIN Ellyah
- JAMROZ Alexis
- KAIEB Ayoub
- BERKANI Esra
- ARBI BACALANOVIC Luciano

SAMARI Bérénice

- NAGESWARAN Lakeesan
- MELE Lucas
- DIABY Ibrahim
- TRACEY Ava

• MARIAGES

- Monsieur Ayoub BEN YAHIA et Madame Beya, Ekbal BEN YAHIA
- Monsieur Pascal AUDIARD et Madame Tatiana RUGACHEVA

• DÉCÈS

- Geneviève ROUSSELET veuve JAUNÉ, 95 ans
- Simonne GÖTTELMANN veuve FAUVEL, 87 ans
- Paulette MAUVIÈRE, 84 ans
- Robert PALMARO, 88 ans
- Sylvie TROCHET épouse BOURGEOIS, 66 ans
- Moussa TRAORE, 50 ans
- Paulette LAFITTE, 94 ans
- Paulette LALOUM, 85 ans
- Jack LASRY, 56 ans
- Hervé WEBB, 59 ans

- Pierre-Yves GUEGUEN, 44 ans
- Suzanne MARCHAL veuve ROUSSEL, 97 ans
- Ottavio CEOLIN, 88 ans
- Michèle CONY veuve CHEVAIS, 90 ans
- Odette PAUGAM, 86 ans
- René GUILLEMOT, 98 ans
- Maria Da Piedade LOPES RODRIGUES épouse CARDOSO, 68 ans
- Arab BRAHMI, 79 ans
- Joaquim DE SOUSA veuve ALVES TORRES, 89 ans
- Monique GROSSET épouse LIGNOT, 81 ans
- Margot BENDEL



Bonjour.

Lisant le magazine municipal daté d'octobre-novembre, j'ai pris connaissance de l'article sur les herbes envahissantes dans certains caniveaux et trottoirs de la Ville.

Ne pourrait-on pas inciter les citoyens à participer volontairement au désherbage manuel, notamment devant chez eux, tout simplement ?

Cela relèverait d'un esprit civique et participatif plutôt que tout attendre d'une administration.

Merci pour votre proposition.

Pour rappel, on peut effectivement observer depuis quelque temps une recrudescence de la végétation dans les caniveaux et sur les trottoirs, laquelle pourrait laisser penser à un manque d'entretien de la voirie.

En réalité, cette situation est due à l'interdiction, depuis le 1^{er} janvier, du désherbage chimique dans les espaces publics.

Or, le désherbage manuel demande beaucoup de temps, les services techniques n'intervenant dès lors, que lorsque cela s'avère nécessaire.

C'est la raison pour laquelle votre appel au civisme et à la participation des Nocéens volontaires est intéressant.



Bonjour.

Il y a quelques jours, une personne

s'est présentée à mon domicile en prétendant avoir été mandatée par la Mairie pour effectuer un contrôle sur mon habitation concernant des problèmes d'isolation.

Je l'ai alors interrogée, lui demandant notamment de voir sa carte professionnelle.

Prétextant un appel urgent, celle-ci m'a dit qu'elle repasserait rapidement.

Je ne l'ai plus revue depuis.

Je voulais vous signaler ces faits.

Vous avez bien fait de ne pas avoir laissé entrer cet individu chez vous.

Car la Mairie n'a, bien évidemment, missionné aucune entreprise de ce type.

Le faux démarchage, de tout type, est un problème récurrent dans de nombreuses communes, notamment durant les périodes de fêtes. Les Nocéens doivent donc se montrer particulièrement vigilants.

A cet égard, voici quelques précautions simples de prudence à prendre.

Si vous avez le moindre doute :

- Contactez immédiatement la mairie au 01 43 00 96 16. (astreinte 24h/24, 7j/7) qui préviendra la Police municipale.
- Demandez aux personnes de vous présenter leur carte professionnelle;
- Ne laissez jamais quiconque entrer au sein de votre domicile.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Une campagne de recensement concernant 8% de la population aura lieu à Neuilly-Plaisance à **partir du 17 janvier 2019**. Sélectionnés par l'INSEE, les foyers concernés recevront la visite de 5 agents de la Ville, formés pour l'occasion et qui devront leur présenter une carte d'habilitation.

Pour le bon déroulement de l'opération, il sera demandé aux personnes visitées de renvoyer sous 48 h le formulaire par internet ou, à défaut, de le restituer rempli.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 01 43 00 96 16.

Voici les agents recenseurs :



Véronique RAPHENNE



Caroline RAPICAULT



Christian RONDEAU



Béatrice LEDAIN-PICHOT



Yasmina AZOUNE



Alain FOUERE



Valérie LAURAYE

CÉRÉMONIES :

De la «Bataille du plateau d'Avron»

Samedi 15 décembre, la cérémonie commémorative s'est déroulée au Carré Militaire du cimetière et au Monument aux Morts de la Guerre 1870-1871 au Plateau d'Avron, sous la présidence d'**André PELISSIER**, Premier Maire-adjoint, d'élus nocéens mais également de Rosny-sous-Bois, d'habitants des 2 communes et de responsables des associations d'Anciens combattants (FNACA et UNC) et du Souvenir Français.



André PELISSIER, Premier Maire-adjoint, lors de son allocution.

Un hommage a été rendu aux nombreuses victimes (dont certaines reposent à Neuilly-Plaisance) de cette guerre "éclair" de 6 mois.

Hommage aux morts d'Afrique du Nord

Le 5 décembre a eu lieu la cérémonie en hommage aux "Morts pour la France, dont des Nocéens, lors de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc".

Celle-ci était présidée par **Christian DEMUYNCK**, en présence de **Michèle CHOULET**, Conseillère départementale, d'élus municipaux, d'anciens combattants et de Nocéens.



Jean-Pierre PEGURRI, chargé de missions bénévole et Christian DEMUYNCK

San Daniele RESTAURANT



San Daniele
Restaurant - Pizzeria
Pizzas et plats à emporter
Ouvert du lundi au samedi
de 12h à 14h30 et de 18h30 à 23h
Fermé le dimanche

Soirée à thèmes : Jazz ou Orientale

01 49 44 13 29

1 avenue Victor Hugo - 93360 Neuilly-Plaisance



LIVRE DU MOIS

Auteur : Eric Fottorino

Editions : Gallimard

Titre : DIX-SEPT ANS

Trois frères sont convoqués par leur mère qui leur apprend qu'elle a eu une petite fille avant eux, qu'elle a dû abandonner, vu son jeune âge à l'époque et le joug maternel, le carcan social. Inacceptable, honte sociale à taire et à oublier sans laisser le choix à la jeune fille

mineure qui n'a pas voix au chapitre.

Suite à cette révélation, l'auteur se rend à Nice là où il est né, pour continuer sa quête identitaire.

Quand la parole se dévoile enfin après plusieurs décennies de silence, le premier fils se cherche, refait le film de l'enfance, tente de comprendre... Par l'écrit le fils parle à la mère, recrée le lien, ressuscite les souvenirs, se projette en regrets et en émotion.

SOINS PALLIATIFS : RÉUNIONS «DÉCOUVERTE DU DISPOSITIF»

Aujourd'hui en France, 80% des malades qui auraient besoin de soins palliatifs n'en bénéficient pas !

Les bénévoles de l'ASP fondatrice (Association pour l'accompagnement et le développement des Soins Palliatifs) ont choisi de donner du sens à leur vie en apportant présence et écoute aux patients et à leurs proches, dans les phases délicates de la maladie.

Si cette cause vous intéresse, venez les rencontrer lors de **3 réunions** informelles et sans engagement dans les locaux de l'association au 39 avenue de Clichy 75017 Paris.

• **Le samedi 23 février de 10 h à 12 h.**

• **Le mardi 19 mars de 19 h à 21 h**

**Inscription nécessaire par mail : benevolat@aspfondatrice.org
ou au 01 53 42 31 33**

Plus d'informations : www.aspfondatrice.org

ASSURANCE MALADIE

L'assurance maladie de la Seine-Saint-Denis a modifié les horaires de ses espaces accueil, depuis le 1^{er} janvier.

Désormais, ceux-ci seront accessibles :

- **du lundi au vendredi de 9h à 12h45**
- **les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h**
- **Fermés les mercredis après-midi**

Ces espaces d'accueil permettent aux assurés d'effectuer des démarches simples et rapides en toute autonomie grâce aux bornes multi-services notamment.

Les assurés sont invités à se munir de leur carte Vitale et de leur code confidentiel du compte ameli, avant toute visite dans les accueils.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour les enfants nés en 2016, les **inscriptions scolaires sont ouvertes jusqu'au 30 mars 2019.**

Renseignements auprès du service des affaires scolaires au

01 43 01 69 17.

DON DU SANG

La ville de Neuilly-Plaisance organise, conjointement avec L'EFS (Etablissement Français du Sang), **une nouvelle journée "Don du sang", le mardi 5 février de 14h à 19h à la Salle des Fêtes.**



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Considérée comme une commune donneur, Neuilly-Plaisance vous appelle à donner votre sang afin de sauver le maximum de vies.

Les dons de sang sont indispensables pour traiter les personnes malades, mais servent également à des fins non thérapeutiques.

À savoir : les participants ne doivent pas venir à jeun et devront en cas première participation, être munis d'une pièce d'identité.

Pour plus d'informations, contactez-nous au 01 43 00 96 16 ou rendez-vous sur www.mairie-neuillyplaisance.com

Portes ouvertes à l'IUT d'Orsay

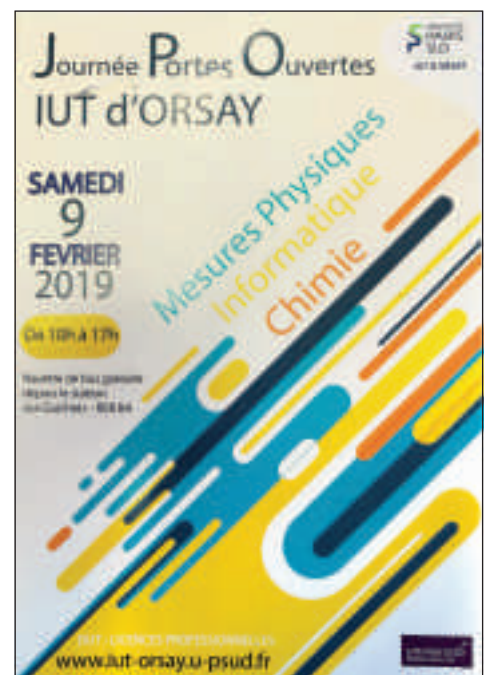
L'IUT d'ORSAY (Université Paris-Sud) organise sa journée "Portes ouvertes"

le samedi 9 février de 10 h à 17 h.

Adresse : Plateau de Moulon 91400 Orsay

Tél. 01 69 33 60 00

Site : www.iut-orsay.u-psud.fr



Colis des anciens

Le 13 décembre, en Salle des Mariages, au CMA ainsi qu'à la Résidence des Pins, la Ville a offert à près de 1000 Nocéens de plus de 72 ans, de savoureux colis de Noël, en présence (à la Mairie) de **Martine LAMAURT**, Conseillère municipale Déléguée aux Associations et de **Mmes Marie-Luce ROSSI, Ghislaine CABARET, Sylvie LEMOINE, Solange CRIBIER, Eliane TESTE et Denise LE PETITCORPS**, membres du Conseil des Aînés.

Des colis de friandises (157) ont également été distribués aux pensionnaires des maisons de retraite "L'Eglantine" et "les Lauriers de Plaisance".



Distribution des colis des Anciens à la Mairie.
De g. à dr. Mmes ROSSI, LAMAURT et CABARET.

Galette des anciens

Comme il est de tradition, nos Anciens ont fêté l'Épiphanie les lundi 14 et mardi 15 janvier à la Salle des Fêtes en présence de **Hervé PEREIRA**, Conseiller municipal délégué au Conseil des Jeunes et à "Trop plein de sons", de **Michèle CHOULET**, Conseillère départementale, de **Martine LAMAURT**, Conseillère municipale déléguée aux Associations, de **Maria DIAS**, Conseillère municipale déléguée aux Aides à domicile et de **François TAGLANG**, Conseiller municipal délégué à la Sécurité. Les convives, après avoir partagé la galette, ont poursuivi cette manifestation festive et conviviale sur la piste de danse qu'animait l'orchestre de variétés **MANEC**.



NOCES DE DIAMANT :

APRÈS L'OR, LE DIAMANT

Le samedi 15 décembre, entourés de leurs proches et de nombreux élus, **Denise et Claude ROISNÉ** ont fêté leurs noces de diamant (60 ans de mariage) et ont été invités par **Christian DEMUYNCK** à renouveler leur union. Monsieur le Maire, qui avait déjà célébré leurs noces d'or en 2008, leur a donné rendez-vous dans dix ans pour les noces de platine.



Claude et Denise ROISNÉ entourés de leurs proches pour leurs noces de diamant.

GRAND DÉBAT OU GRAND DÉBALLAGE ?

Pour les besoins de l'organisation d'un "Grand débat national", le Président de la République et le Gouvernement se rappellent de l'existence des élus locaux !

Ces derniers ont en effet été systématiquement tenus à distance par ceux-ci et l'on se souvient que le Chef de l'Etat ne s'était pas rendu au Congrès des Maires de France, en fin d'année dernière, signe on ne peut plus clair du fossé creusé entre le pouvoir central et les collectivités territoriales.

Le gouvernement se rappelle fort opportunément que les Maires et les élus locaux possèdent cette fonction de relais entre l'Etat et les citoyens ainsi que de proximité, liens que la crise des "Gilets jaunes" a pu révéler qu'ils s'étaient distendus, voire rompus !

La défiance des citoyens envers leurs représentants pourtant élus, est désormais actée et est appelée à s'ins-

crire dans la durée comme l'indique cette revendication d'un RIC (Référendum d'Initiative Citoyenne) qui ne devrait pas manquer de figurer assez largement dans les cahiers de doléances.

Résurgence de **Jean-Jacques ROUSSEAU** et de sa belle utopie de Souveraineté populaire (utopie car si le fait d'un Peuple décidant par lui-même est séduisant, il est difficilement applicable en France, pays de 67 millions d'habitants).

Les thèmes de cette consultation sont au nombre de 4 : Fiscalité et dépenses publiques, Démocratie et Citoyenneté, Organisation de l'Etat et des Services publics et Transition écologique.

Cet "encadrement" des débats ne devrait cependant pas empêcher une multiplicité de revendications, certaines réalistes et légitimes, d'autres sans doute moins.

A ce titre, l'un des risques encouru est d'assister, non à un "Grand débat", mais à un grand déballage ! A suivre... Par ailleurs, les contours de ce débat, mis en place sous la pression de l'urgence et qui souffre donc d'impréparation, sont encore flous.

Qui pour diriger le dispositif d'ensemble, pour encadrer les intervenants, quels "garants" pour certifier la fiabilité des résultats obtenus et leur collecte ?

Néanmoins, la ville de Neuilly-Plaisance, derrière **Christian DEMUYNCK**, jouera le "jeu" de ce "Grand Débat National" en mettant à la disposition des Nocéens tous les moyens de pouvoir s'exprimer de manière démocratique.

Quant à la portée réelle des résultats obtenus et leur mise en application, nous nous montrerons plus réservés.

Les élus du Groupe majoritaire.

2019 : UN SIGNAL POLITIQUE EN DEÇÀ DE L'ATTENTE DES NOCÉENS !

En ce début d'année 2019, notre groupe souhaite avant toute chose vous présenter ses meilleurs voeux. Des voeux d'espoir d'autant plus chaleureux que notre pays traverse une crise politique d'importance.

Pour en sortir - après certaines annonces à nos yeux insuffisantes - le Président de la République a souhaité initié un "Grand débat national". Qu'en sortira-t-il? Nul ne le sait. Quoi qu'il en, les élus de nos villes en particulier les Maires y joueront un rôle puisqu'Emmanuel Macron a déclaré le 10 décembre qu'ils seraient "les relais" des demandes des citoyens.

C'est pourquoi, lors du dernier Conseil municipal, en plus de condamner les violences, nous avons demandé que les élus de

notre ville soutiennent des propositions telles que le rétablissement de l'ISF et la taxation des GAFAM. Il est important que les Nocéens sachent, alors que ce débat s'engage, que le Maire actuel a tout simplement refusé d'en discuter !

Ainsi les divergences gauche-droite restent réelles dans notre pays. Pour notre part, nous n'avons aucun problème à réclamer le rétablissement légitime de l'ISF, créé en 1982 par la gauche, rétabli par elle en 1988 après que la droite l'a supprimé en 1986.

En cette nouvelle année, sachez que votre pouvoir d'achat, l'avenir budgétaire de notre Ville et le "bien vivre ensemble" restent nos priorités.

Les élus "*Une nouvelle énergie pour Neuilly-Plaisance*"
Valérie SUCHOD, Georges SAUNIER, Florence BIENTZ

Parmi les revendications du mouvement des "gilets jaunes" que nous partageons figure le besoin de refonder notre système démocratique. Inclure les citoyens qui ne se sentent plus représentés par une élite politique déconnectée est une urgence pour la justice et la paix sociale. A Neuilly-Plaisance ce constat est d'autant plus prégnant puisque le même homme régit notre commune depuis 1983. La démocratie y est sclérosée, alors que l'action locale est l'un des rares leviers d'action citoyenne encore possible. Les Nocéens sont les experts d'usage de leur ville, c'est donc à eux de décider, et pas seulement tous les 6 ans lors des élections municipales. En France et ailleurs, des villes et villages fonctionnent de manière plus ouvertement démocratique : c'est possible ! Il en va de l'avenir de notre société.

**Neuilly Plaisance Citoyenne
Solidaire**

Tenez au moins
une bonne résolution :
**changez
de maison !**

Votre agence immobilière Homie's vous souhaite une très bonne année 2019 et plein de succès dans tous vos projets. Pour ce qui est de l'immobilier, vous pourrez compter sur nous toute l'année pour la vente ou l'achat de votre bien. Notre regard différent sur le métier ne se fermera jamais à vos projets !

estimation offerte

forfait
honoraire
unique à
5%
TTC

moins de
100000€
forfait de
5000€ TTC
hors
parking,
box,
forfait
2500€ TTC

agencehomies.com



27 avenue Georges Clemenceau,
93360 Neuilly-Plaisance
01 82 37 00 18

HOMIE'S

agence immobilière